

Mandelieu-La Napoule, Mougins,

Le **27 MAR. 2017**

Monsieur Jean Claude BOSCHEL
Président ADNA
127 Rue de la fontaine
06550 La Roquette sur Siagne

OBJET : nuisances sonores *182*
N/REF : HL/DK/EB/cz/2017.01
Affaire suivie par E.BERTRAND (04.92.97.30.06)
c.zullo@mairie-mandelieu.fr

Cher Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre assemblée générale par laquelle vous avez appelé notre attention suite aux nuisances de l'aéroport.

Attentif au strict respect de la charte de l'environnement, nous nous associons pleinement à la préservation de notre qualité de vie même si la plateforme aéroportuaire reste un outil important pour notre attractivité territoriale.

Nous vous prions donc de trouver ci-joint copie du courrier que nous avons adressé à Messieurs le Préfet, le Sous-Préfet et le Président directoire des Aéroports Côte d'Azur, concernant notre soutien à vos propositions.

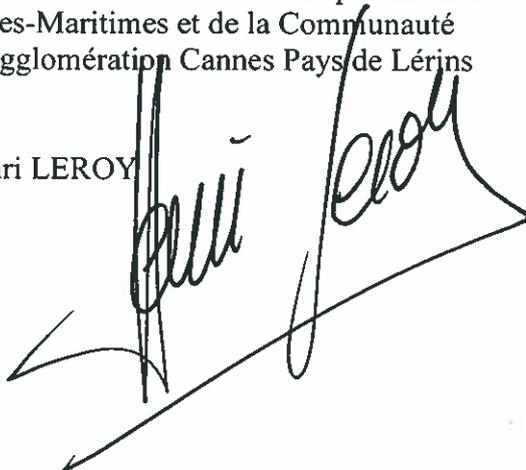
Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bien à Vous.

Le Maire de Mandelieu la Napoule
Vice-Président du Conseil Départemental
Alpes-Maritimes et de la Communauté
d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Henri LEROY



Le Maire de Mougins
Conseiller Régional
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Cannes Pays de
Lérins

Richard GALY



Mandelieu-La Napoule, Mougins
Le

Monsieur Le Préfet
Georges François LECLERC
Préfecture de Nice
147 Bd du Mercantour
06200 NICE

OBJET : Nuisances sonores 177

 Monsieur le Préfet,

Vous connaissez notre rôle constructif dans le dialogue entre les riverains et les gestionnaires de la plateforme aéroportuaire de Cannes-Mandelieu.

Convaincus de l'utilité de l'aéroport dans la prospérité de notre territoire, et sensibles aux attentes environnementales des citoyens, nous avons défendu des solutions concrètes qui ont porté leurs fruits.

Or il semble que le point d'équilibre enfin trouvé ne réponde plus aux objectifs.

Le Président de l'Association de Défense contre les Nuisances Aérienne (ADNA) nous a fait part récemment de l'augmentation des nuisances constatées par les habitants de Pégomas, La Roquette, Mougins, Mouans-Sartoux essentiellement, mais aussi de Cannes, Mandelieu-La Napoule ou du Cannet.

Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'ADNA du 13 octobre 2016 en reflète la tonalité. La motion et les mandats spéciaux confiés à ses dirigeants précisent des attentes de résultats, éventuellement pas le biais d'actions utiles à leur obtention.

La déception est d'autant plus grande que les contreparties attendues à la suite de l'augmentation de tonnage des appareils autorisés (22 à 35 T.) ne sont pas jugées satisfaisantes par les représentants et membres de l'association.

Nous tenons à vous faire part de notre soutien aux propositions de l'ADNA, à savoir :

- La réduction du nombre d'atterrissages par VPT 17 dite le « trombone » puisqu'il n'est pas autant respecté que prévu, malgré la mise en place de nouveaux points visuels en phase d'approche ;
- Poser le principe des atterrissages par la mer, comme c'est le cas pour les vols, les arrivées par la terre devenant l'exception ;

- Lorsque les arrivées par la mer ne sont pas possibles en raison de fort vent sud, favoriser les arrivées directes par le nord pour soulager fortement la VPT 17 : vol à vue comme vols aux instruments.
- La mise en place de règles précises pour tous types de trafics avec des moyens de contrôle systématique de leur respect.

Nous soutenons bien entendu toutes les propositions actuelles ou à venir, réalisables techniquement, en termes de trajectoire, de guidage, mais aussi de conceptions des aéronefs en particulier dans leur motorisation.

Comptant sur votre soutien pour faire aboutir ces démarches et en vous remerciant de votre diligence,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Cordialement.

Le Maire de Mandelieu la Napoule
Vice-Président du Conseil Départemental
Alpes-Maritimes et de la Communauté
d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Henri LEROY



Le Maire de Mougins
Conseiller Régional
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Cannes Pays de
Lérins

Richard GALY



Lettre adressé à :

- Monsieur le Sous-préfet
- SAACA

Copies à

- Eric CIOTTI
- Bernard BROCHAND
- Présidents
 - o ADEC
 - o ADNA
 - o GADSECA
 - o CPIE
 - o SID